



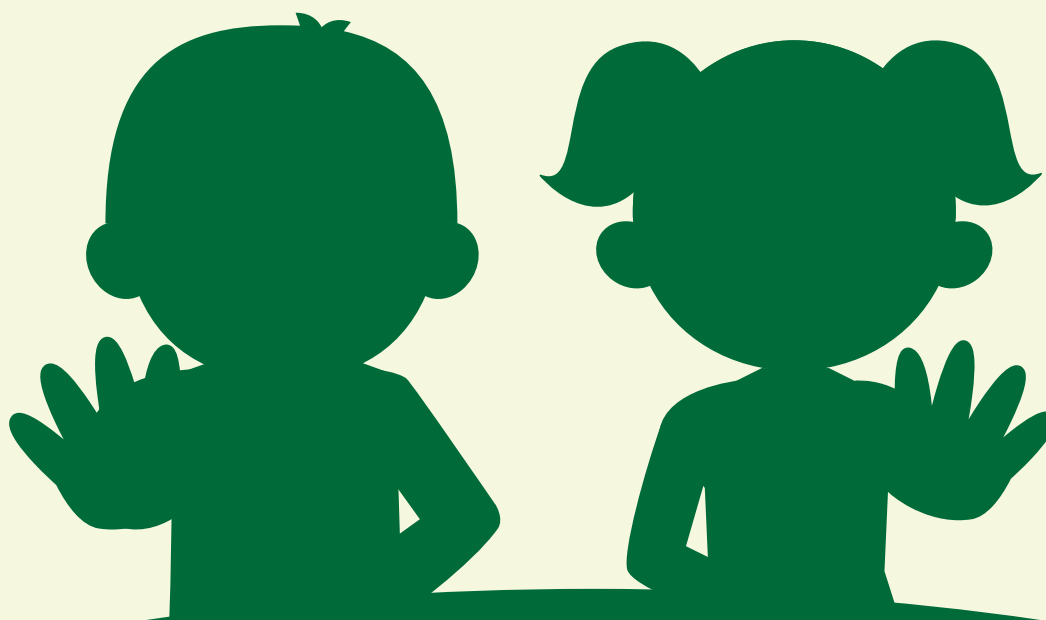
DES OUTILS DE PROMOTION ET DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ JEUNESSE

SITUATION D'APPRENTISSAGE
ET D'ÉVALUATION
EN FRANÇAIS

Les agressions sexuelles



Guide de l'enseignant



PRIMAIRE
2^e cycle, 3^e année

Québec 

Coordination du projet *Mosaik*

Nadia Campanelli, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Auteure

Diane Chouinard, conseillère pédagogique, Commission scolaire de l'Estuaire

Collaboration

- Catherine Moreau, agente de recherche, Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal
- Chantale Labrecque, agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Francine Michaud, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
- Guy Tremblay, agent de développement, Commission scolaire de l'Estuaire
- Isabelle Daigneault, agente de recherche, Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal
- Julie Pelletier, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Karine Sévigny, enseignante, Commission scolaire de l'Estuaire
- Martine Hébert, professeure, Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal
- Regroupement des organismes ESPACE du Québec
- Stéphanie Lebel, conseillère pédagogique, Commission scolaire de l'Estuaire
- Véronique Thériault, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

La présente situation d'apprentissage en prévention des agressions sexuelles est inspirée d'une activité pédagogique produite par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

Mise en page et graphisme

Alphatek

Révision linguistique

Hélène Dumais

Édition

Le présent document s'adresse spécifiquement aux professionnels du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, ainsi qu'aux intervenants du réseau communautaire et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse : www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/mosaik

Le genre masculin employé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Bibliothèque et Archives Canada, 2015

ISBN : 978-2-550-73307-2 (version PDF)

Le présent outil a été produit grâce à la participation financière du Secrétariat à la jeunesse dans le contexte de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2015



NOTE À L'ENSEIGNANT

PLANIFICATION

Comme pour toutes les interventions de prévention et de promotion sur la sexualité, il est important de prendre soin de bien planifier la situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en français sur les agressions sexuelles afin qu'elle s'inscrive dans une démarche globale d'éducation à la sexualité¹.

Compte tenu de la thématique abordée, il est impératif d'avoir fait des activités d'éducation à la sexualité sur d'autres thèmes avant de présenter cette situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Différents thèmes comme le corps humain, les rôles et les stéréotypes sexuels ainsi que les normes sociales ou la globalité de la sexualité humaine peuvent être abordés dans diverses activités mentionnées dans la section *Références utiles* (p. 15). Assurez-vous également que les élèves connaissent les termes exacts à employer pour décrire les parties sexuelles du corps.

Bien que deux activités soient prévues dans cette SAÉ, nous vous suggérons de les étaler sur plusieurs jours durant la même semaine, car il y a beaucoup de contenu à transmettre.

ATTITUDES

Au moment de la réalisation des différentes activités, vos attitudes à l'égard du thème des agressions sexuelles sont à considérer. La lecture des pages qui suivent et la qualité de votre préparation pour réaliser la SAÉ feront la différence dans le message que vous laisserez aux élèves. En effet, il ne faudrait pas faire en sorte que ces derniers voient chaque personne qui leur prête attention comme un abuseur, ni provoquer de l'angoisse inutilement.

N'hésitez pas à interpeller les intervenants des services complémentaires ou les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux (ex. : infirmière scolaire ou travailleur social du centre intégré de santé et de services sociaux). Les organismes communautaires qui s'occupent de la prévention ou de l'intervention auprès des victimes d'agression sexuelle peuvent également vous être d'une aide précieuse. L'expérience et l'expertise de toutes ces personnes vous serviront d'appui dans la qualité de votre intervention. Aussi, vous pourriez les amener à participer à votre propre préparation. Par exemple, il serait pertinent de prévoir une marche à suivre au cas où un élève vous ferait une confidence pendant une activité (que feriez-vous avec le reste du groupe?). Ces personnes pourraient en outre vous soutenir durant l'animation et après l'activité (ex. : être disponibles pour répondre à des besoins individuels).

Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne.

Cette définition s'applique à tous, sans exception, peu importe l'âge, le sexe, la culture, l'état civil, la religion et l'orientation sexuelle de la victime ou de la personne qui agresse, peu importe aussi le type de geste à caractère sexuel posé, le lieu ou le milieu de vie dans lequel le geste à caractère sexuel a été posé, et enfin, les liens qui existent entre la victime et l'agresseur sexuel².

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2008) *L'éducation à la sexualité en milieu scolaire: oui, mais comment?*, Québec, 58 p.
2. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008) *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle*, p. 9.

PARENTS

Il est conseillé d'envoyer une lettre aux parents (voir l'[annexe K](#)) afin de les informer que vous aborderez en classe le thème des agressions sexuelles. Il serait utile de joindre à cette lettre *Le Bulletin Mosaïk n° 5: Prévention de l'agression sexuelle* (voir l'[annexe L](#)) qui les renseignera sur ce thème et leur proposera des

façons d'aborder le sujet avec leur enfant. Ainsi informés, les parents ne seront pas étonnés par les questions ou les réactions possibles de leur enfant et ils seront mieux outillés pour y répondre. De plus, une activité avec les parents (ou un adulte avec qui l'enfant a un lien significatif) vous est proposée. Les parents étant les premiers éducateurs à la sexualité de leurs enfants, il s'avère important qu'ils participent à cette activité.

En vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, tout adulte a le devoir de signaler à la Direction de la protection de la jeunesse toute situation où le développement ou la sécurité de l'enfant semble compromis.

Marche à suivre s'il y a dévoilement : Dans le cas où vous recevriez les confidences d'un élève, sachez qu'il existe une entente multisectorielle qui unit les ministères³ ainsi que les établissements et les organismes touchés pour intervenir de façon concertée dans une situation de dévoilement.

Votre école est forcément partie prenante de cette entente. Pour en connaître les particularités et la procédure à suivre dans votre établissement, adressez-vous à la direction. Des organismes comme les centres d'aide pour les victimes d'actes criminels (CAVAC), les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et le Centre d'expertise Marie-Vincent peuvent également vous aider. L'[annexe N](#) contient des indications sur la marche à suivre au cas où un élève se confierait à vous.

CONCLUSION

Vous croyez fermement à la nécessité de faire de l'éducation à la sexualité à l'école? Pour que vos activités vous permettent d'atteindre vos intentions pédagogiques, elles se doivent d'être planifiées. Posez-vous la question suivante: « Qu'est-ce que je veux que l'élève retienne de la séance d'éducation à la sexualité? » N'hésitez pas à interpeller vos collègues enseignants ou à faire appel à d'autres intervenants (services complémentaires, réseau de la santé et des services sociaux, organismes communautaires) pour qu'ils agissent dans des situations précises ou pour vous soutenir à l'occasion des activités d'éducation à la sexualité. Ainsi, vous mettez toutes les chances de votre côté pour atteindre votre intention pédagogique.

Les enfants ont d'abord besoin d'entendre parler d'amour, bien avant d'écouter des histoires de transgression et de risques d'agression. C'est là le cœur de la prévention. Apprendre à se connaître, à prendre soin de soi, à s'estimer, à se faire confiance, à se respecter, à exprimer ses émotions et à communiquer avec les autres, voilà le fondement de la prévention. Dans cette voie, la prévention devrait compléter l'éducation sexuelle générale⁴.

3. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de la Sécurité publique, ministère de la Justice, ministère de la Famille, ministère de la Santé et des Services sociaux.

4. Frédérique SAINT-PIERRE et Marie-France VIAU, *Que savoir sur la sexualité de mon enfant*, Montréal, Éditions du CHU Sainte-Justine, 2008, p. 71.



TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte	1
2. Intention pédagogique	1
3. Mise en situation	2
4. Production attendue	2
5. Tableau de la situation d'apprentissage et d'évaluation	3
6. Tableau d'arborisation d'une compétence	4
7. Planification des différentes activités à l'intérieur de la situation d'apprentissage et d'évaluation	4
7.1 Activité 1 : Que ferais-tu si... ?	4
7.2 Activité 2 : Lettre à Simon.....	12
8. Activités (occasions) de prolongement	13
8.1 Pistes pour aller plus loin.....	13
9. Conseils pour répondre aux questions des élèves	14
10. Descriptif des outils de la situation d'apprentissage et d'évaluation	15
10.1 Pacte de confiance	15
10.2 Carnet d'écriture	15
11. Références utiles	15
Annexes	17
Annexe A – Je dois toujours dire où je me trouve à mes parents.....	19
Annexe B – Je suis capable de composer le 911	21
Annexe C – Je refuse de monter dans l'automobile de quelqu'un sans en avoir la permission.....	23
Annexe D – Lorsque je suis seul, j'évite les raccourcis, les boisés ou les champs.....	25
Annexe E – Si je suis seul, je m'éloigne d'une personne inconnue.....	27
Annexe F – Je refuse les cadeaux et les friandises qu'on m'offre sans en avoir eu la permission de mes parents	29
Annexe G – Je me fais accompagner par quelqu'un de confiance lorsque je fais du porte-à-porte.....	31
Annexe H – Je dis NON aux touchers ou aux caresses qui me dérangent.....	33
Annexe I – Je parle à un adulte en qui j'ai confiance des situations qui me rendent triste, me dérangent ou me font mal.....	35
Annexe J – Grille d'évaluation.....	37
Annexe K – Modèle de lettre aux parents	39
Annexe L – <i>Le Bulletin Mosaïk</i> n° 5: Prévention de l'agression sexuelle.....	41
Annexe M – Mises en situation à découper pour l'activité 1	43
Annexe N – Procédure de signalement au Directeur de la protection de la jeunesse	47
Annexe O – Agression sexuelle : quelques faits	49



1. MISE EN CONTEXTE

Expliquer ou rappeler aux élèves que Julianne et Simon sont deux jeunes qui évoluent ensemble tout au long de l'éducation préscolaire et du primaire, à travers les différentes situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) sur la sexualité :

- Éducation préscolaire : Le corps humain ;
- 1^{re} année : La naissance ;
- 1^{re} année : Les agressions sexuelles ;
- 2^e année : Les tâches familiales ;
- 3^e année : La discrimination sexuelle ;
- 4^e année : La consommation.

Julianne et Simon ont le même âge que les élèves visés dans la présente activité. Ils fréquentent la même école et habitent le même quartier.

Simon est un garçon sportif. Il aime bouger. Il a beaucoup d'amis et il aime rire. Il se plaît bien à l'école.

Julianne est curieuse. Elle aime beaucoup l'école et toutes ses activités. Elle est souriante et pas du tout timide.



2. INTENTION PÉDAGOGIQUE

Amener l'élève à développer des comportements qui permettront de prévenir des situations d'agression sexuelle.



3. MISE EN SITUATION

Présenter aux élèves la mise en situation selon le modèle qui suit.

Simon et le soccer

Simon adore le soccer [ou autre sport populaire dans votre milieu]. Tout le monde le sait. Il en parle à longueur de journée et est toujours prêt pour aller aux séances d'entraînement la fin de semaine. Cependant, depuis quelques semaines, il trouve des excuses pour retarder le départ à l'entraînement. Il a même raté le dernier cours, car il ne se sentait pas bien. Ses parents ne comprennent pas ce qui se passe. Selon toi, quelles raisons peuvent expliquer ce changement d'attitude chez Simon ?

Animer une discussion autour des questions suivantes :

- *Qu'est-ce qui arrive à Simon ?*

Réponses possibles : Simon aime moins ou n'aime plus le soccer ; il préfère une autre activité ; son entraîneur ou un coéquipier n'est pas gentil avec lui ; c'est trop difficile ; les autres rient de lui ; il n'aime pas se changer dans le vestiaire ; lorsque son entraîneur lui montre quelque chose, il le touche et Simon n'aime pas ça ; etc.

- *Comment Simon se sent-il ?*

Réponses possibles : démotivé, effrayé, en colère, triste, mal à l'aise, fatigué, découragé, honteux, gêné, nerveux, dégoûté, etc.

- *Que ferais-tu à la place de Simon ?*

Réponses possibles : arrêter le soccer ; dire ce qu'il ressent à son entraîneur ou à ses coéquipiers, ou aux deux à la fois ; parler à ses parents, à un ami ou à une personne en qui il a confiance ; etc.



4. PRODUCTION ATTENDUE

Demander aux élèves d'écrire une lettre à Simon pour lui donner des conseils sur ce qu'il doit faire.

5. TABLEAU DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION

<p>1 THÈME*</p> <p>Identification des attitudes et des comportements qui permettent de prévenir des situations d'agression sexuelle.</p> <p>* Inspiré du document L'Éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation, ministère de l'Éducation du Québec, 2003</p>	<p>2 INTENTION PÉDAGOGIQUE</p> <p>Amener l'élève à développer des comportements qui permettent de prévenir des situations d'agression sexuelle</p>	<p>3 DOMAINE GÉNÉRAL DE FORMATION</p> <p>Intention éducative : Par l'intermédiaire de mises en situation et l'écriture d'une lettre, amener l'élève à identifier des attitudes et des comportements qui permettent de prévenir des situations d'agression sexuelle</p> <p>Axe de développement : Développer chez les élèves des comportements qui permettent de prévenir des situations d'agressions sexuelle (conscience de soi et de ses besoins fondamentaux : besoin de sécurité, besoin d'acceptation et d'épanouissement comme garçon ou fille), DGF Santé et bien-être, p. 44.</p>	<p>4 COMPÉTENCE TRANSVERSALE TRAVAILLÉE</p> <p>Structurer son identité</p>
<p>5 DISCIPLINE : FRANÇAIS</p> <p>Écrire des textes variés</p>	<p>TÂCHES</p> <p>Au moyen d'une lettre, l'élève offre des conseils à Simon.</p>	<p>CRITÈRES TRAVAILLÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Adaptation à une situation d'écriture ■ Construction des phrases et ponctuation appropriées ■ Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale ■ Autres critères au choix de l'enseignant* <p>* Le thème des agressions sexuelles possède un caractère sensible. C'est pour cette raison que nous avons préféré donner priorité à trois critères d'évaluation plus neutres qui ne pénalisent pas injustement un enfant qui aurait vécu une situation difficile.</p>	
<p>6 MOYEN D'ÉVALUATION</p> <p>Grille d'évaluation de la compétence <i>Écrire des textes variés</i> (voir l'annexe J)</p>	<p>7 MATÉRIEL OU RESSOURCE À MOBILISER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Illustrations (voir les annexes A à I) ■ Modèle de lettre aux parents (voir l'annexe K) ■ <i>Le Bulletin Mosaik n° 5 : Prévention de l'agression sexuelle</i> (voir l'annexe L) ■ <i>Feuille Pacte de confiance (Outils : Les agressions sexuelles, p. 1)</i> ■ <i>Feuille Carnet d'écriture (Outils : Les agressions sexuelles, p. 3)</i> ■ Mises en situation à découper (voir l'annexe M) <p>Nombre d'activités anticipées (voir la planification des différentes activités, à la page 4)</p> <p>Nombre : 2 Temps total : 195 minutes*</p>		

* Le nombre de minutes est donné à titre indicatif.



6. TABLEAU D'ARBORISATION D'UNE COMPÉTENCE

DISCIPLINE: FRANÇAIS

COMPÉTENCE	COMPOSANTE	TÂCHE ET COMPORTEMENT OBSERVABLE	CRITÈRE D'ÉVALUATION CIBLÉ
Écrire des textes variés	Exploiter l'écriture à diverses fins	Au moyen d'une lettre, l'élève offre des conseils à Simon.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Adaptation à la situation d'écriture ■ Construction des phrases et ponctuation appropriées ■ Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale



7. PLANIFICATION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS À L'INTÉRIEUR DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION

7.1 ACTIVITÉ 1: QUE FERAIS-TU SI... ?

Durée totale de l'activité: 100 minutes

Matériel nécessaire:

- Utiliser toutes les illustrations (voir les [annexes A à I](#));
- Découper les différentes mises en situation (voir l'[annexe M](#));
- Photocopier, pour chaque élève, la feuille *Pacte de confiance* (*Outils: Les agressions sexuelles*, p. 1).

7.1.1 Phase de préparation

(40 minutes)

1. Présenter aux élèves les personnages de Simon et Julianne (voir la mise en contexte, p. 1). Lire la mise en situation *Simon et le soccer* (p. 2) et animer la discussion (p. 2).
2. Présenter aux élèves la SAÉ qui a pour objectif de les amener à développer des comportements en vue de prévenir des situations d'agression sexuelle.

NOTE: les différentes réponses données par les élèves à la question *Qu'est-ce qui arrive à Simon?* dans la mise en situation sont toutes bonnes, même si les élèves n'ont pas mentionné que Simon est victime d'agression sexuelle.

3. Demander aux élèves de nommer des règles de sécurité qu'ils doivent respecter (ex.: à l'école, dans l'autobus, à la maison, dans les sports). Dans la mise en situation, Simon a-t-il respecté des règles de sécurité? Lesquelles? Pourquoi les élèves doivent-ils respecter des règles de sécurité? Leur rappeler que les règles de sécurité sont mises en place afin de leur éviter certains dangers. C'est pour cette raison qu'il est important de les respecter.
4. Présenter les règles de sécurité reproduites sur les illustrations dans l'ordre qui suit (voir les annexes A à I) et discuter de leur importance. Préciser aux élèves que ces règles de sécurité pourront leur être utiles lorsqu'ils auront à écrire, dans une lettre, des conseils pour Simon.

NOTE: plusieurs de ces règles de sécurité sont les mêmes que celles qui ont été utilisées dans la SA destinée aux élèves de 2^e année. Ceux qui ont fait cette SA reconnaîtront peut-être les illustrations. Cette activité servira alors de rappel important des règles de sécurité.

Règles de sécurité

- **Je dois toujours dire où je me trouve à mes parents** ([Annexe A](#)).

Pourquoi? Afin qu'ils sachent où me trouver en cas de besoin, qu'ils puissent s'assurer que c'est un lieu sécuritaire pour moi, etc.

- **Je suis capable de composer le 911** ([Annexe B](#)).

Pourquoi est-ce utile? Je peux composer ce numéro si j'ai besoin d'aide ou si quelqu'un autour de moi a besoin d'aide, en cas de danger, d'incendie, etc.

- **Je refuse de monter dans l'automobile de quelqu'un sans en avoir la permission** ([Annexe C](#)).

Pourquoi? On ne connaît pas les intentions du conducteur (m'amènera-t-il au bon endroit?), mes parents ne sauront pas où je suis et avec qui, en cas de danger je ne pourrai pas me sauver, etc.

- **Lorsque je suis seul, j'évite les raccourcis, les boisés ou les champs** ([Annexe D](#)).

Pourquoi? Si je me blesse ou je suis en danger, personne ne pourra m'aider.

- **Si je suis seul, je m'éloigne d'une personne inconnue** ([Annexe E](#)).

Pourquoi? On ne connaît pas les intentions de cette personne.

- **Je refuse les cadeaux et les friandises que l'on m'offre sans en avoir eu la permission de mes parents** ([Annexe F](#)). (Même si je connais la personne qui m'offre les cadeaux et les friandises.)

Pourquoi? Une fois encore, on ne connaît pas les intentions derrière ce geste. On ne sait pas non plus ce que contiennent les cadeaux et les friandises.

- **Je me fais accompagner par quelqu'un de confiance lorsque je fais du porte-à-porte** ([Annexe G](#)). (Je me fais accompagner par un de mes parents ou encore mon grand frère ou ma grande sœur de plus de 14 ans.)

Pourquoi? Mes parents sauront où je suis exactement; si j'ai besoin d'aide, quelqu'un sera là pour me secourir.

- **Je dis «NON» aux touchers ou aux caresses qui me dérangent** ([Annexe H](#)).

Pourquoi? Parce que mon corps m'appartient et que c'est moi qui décide. C'est inacceptable qu'une personne me touche si je refuse qu'elle le fasse. De plus, personne n'a le droit de toucher aux parties sexuelles de mon corps (pénis, vulve, seins, fesses), et ce, même si c'est une personne que je connais (père, mère, oncle, tante, grand-père, grand-mère, frère, sœur, entraîneur, moniteur, enseignant), que j'aime et qui me demande de garder le secret. J'ai le droit de dire «NON» aux touchers non désirés. Ce sont des touchers qui peuvent me rendre mal à l'aise (je ne me sens pas bien, je suis mal à l'aise, je n'aime pas ça, je suis gêné). Il y a deux situations seulement où un adulte a le droit de toucher à mon pénis, à ma vulve, à mes seins ou à mes fesses: pour des raisons de santé et d'hygiène (par exemple, si j'ai des douleurs aux endroits nommés et qu'il faut y appliquer une crème). À ces occasions, je peux demander d'être accompagné.

- **Je parle à un adulte en qui j'ai confiance des situations qui me rendent triste, me dérangent ou me font mal** ([Annexe I](#)).

Pourquoi? Dans la vie, il est important de parler de ce que l'on vit, autant des choses amusantes que de celles qui le sont moins. Les adultes autour de moi sont là pour m'aider en cas de problème. Ils sont aussi heureux pour moi lorsqu'il m'arrive de belles choses! Et si l'adulte à qui j'ai choisi de parler ne m'écoute pas, j'en trouve un autre!

À l'attention de l'enseignant : Il serait intéressant et pertinent ici de parler des bons secrets et des mauvais secrets.

Un *bon secret* crée de la joie et du bonheur. C'est un secret que l'on doit garder pendant un certain temps, mais qui finit par être dévoilé : par exemple, une fête surprise, un cadeau d'anniversaire ou une visite surprise.

Un *mauvais secret* crée de la peine ou de la peur, et l'on doit s'en débarrasser : il ne mérite pas d'être un secret, même si l'on se fait dire de ne jamais le répéter à personne.

Par exemple, quelqu'un t'oblige à voler quelque chose ou une personne te force à l'embrasser ou touche tes parties sexuelles. Ce type de secret est souvent associé au chantage : « Si tu gardes le secret, je t'achèterai... Si tu dévoiles le secret, ta mère aura beaucoup de peine... » Tu ne dois pas garder de tels secrets, il faut que tu en parles à un adulte de confiance. Et si cette personne ne t'écoute pas, tu en cherches une autre, jusqu'à ce que tu trouves quelqu'un qui t'écoute !

5. Terminer cette présentation en animant la courte discussion suivante :

- Y a-t-il des règles que tu ne connaissais pas ? Lesquelles ?
- Une ou des règles énoncées pourraient-elles aider Simon (dans la mise en situation de départ) ? Laquelle ou lesquelles ?
- Dans quelles situations utilise-t-on la règle :
 - Je suis capable de composer le 911 ?
 - Je parle à un adulte en qui j'ai confiance des situations qui me rendent triste, me dérangent ou me font mal ?

Suggestion : Si vous désirez morceler la tâche, vous pourriez faire une pause ici et poursuivre avec la phase de réalisation plus tard dans la journée ou le lendemain.

7.1.2 Phase de réalisation

(50 minutes)

1. Annoncer aux élèves que, maintenant qu'ils connaissent des règles de sécurité, ils verront dans le prochain exercice des actions à faire lorsqu'ils vivent des situations agréables, désagréables ou à risque en matière d'agression sexuelle. Donner aux élèves une intention d'écoute en leur précisant qu'ils pourront se servir des éléments de réponse aux mises en situation pour rédiger leur lettre.
2. De manière générale, demander aux élèves de nommer, sous forme de remue-méninges (*brainstorming*), différents moyens d'agir dans des situations agréables, désagréables ou à risque d'agression sexuelle. Pour montrer la façon d'agir aux élèves, modéliser les réponses possibles, surtout celles qui seront données pour les situations désagréables (employer un ton ferme et fort).

Réponses possibles dans des situations agréables :

- Je souris
- Je ris
- Je saute
- Je dis « Merci »
- Je fais un câlin
- Je le dis à mes parents
- Je le dis à quelqu'un

Réponses possibles dans des situations désagréables :

- Je dis « ARRÊTE »
- Je n'aime pas ça
- Je ne veux pas
- Lâche-moi!
- Je dis « NON »
- Je m'enfuis
- Je crie
- Je le dis à mes parents
- Je le dis à une personne en qui j'ai confiance

3. Expliquer aux élèves que, à l'aide de différentes mises en situation, ils doivent donner leur opinion sur les actions à faire lorsqu'ils vivent des situations agréables, désagréables ou à risque en matière d'agression sexuelle (si vous ne désirez pas explorer toutes les situations, il est impératif de voir les mises en situation dans l'ordre suivant : situation 8-9-6 et 10). Profiter également de l'occasion pour expliquer aux élèves ce qu'est une agression sexuelle.

Aggression sexuelle : Une agression sexuelle, c'est quand une personne force quelqu'un à regarder ou à toucher ses parties sexuelles, ou qu'elle regarde ou touche les parties sexuelles d'une autre personne. Cela rend mal à l'aise. Par exemple : une personne touche le pénis ou la vulve d'un enfant ou lui demande de toucher ses parties intimes ou encore une personne montre ses organes génitaux, etc.

4. Demander aux élèves **volontaires** d'interpréter les différentes mises en situation dans l'ordre (elles auront été préalablement découpées : voir l'[annexe M](#)). Le nombre de personnages nécessaires est indiqué pour chacune des mises en situation. *Seule la mise en situation 6 ne peut pas être interprétée, car elle fait référence à un toucher aux parties intimes : la lire uniquement.*

NOTE : il est important ici de respecter la participation volontaire des élèves, et ce, pour éviter d'obliger un élève ayant déjà été victime d'agression sexuelle à jouer ce rôle devant la classe.

5. Après chaque mise en situation, poser les questions suivantes aux élèves :

- *Comment pouvez-vous affirmer que vous êtes en sécurité ou en danger ?*
- *Qu'est-ce que vous ressentez ?*

Réponses possibles : il faut écouter sa petite voix intérieure, son système d'alarme : peur, colère, nervosité, tristesse, honte, douleurs au ventre, curiosité, joie, dégoût, bien-être, sécurité, amour, malaise.

- *Que faites-vous devant cette situation pour éviter le danger ?*
- *Lorsque vous êtes dans une situation désagréable, que devriez-vous toujours faire ?*

Des éléments de réponse pour compléter celles des élèves vous sont soumis après chaque mise en situation.

Suggestion : Vous pourriez écrire au tableau ou sur des feuilles volantes les mots clés, les éléments de réponse ou les conseils mentionnés après chaque mise en situation. Ces éléments pourraient demeurer affichés et servir aux élèves lorsqu'ils rédigeront leur lettre à Simon.

MISES EN SITUATION⁵ ET ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Mise en situation 1

(Deux personnages)

Au parc, une femme t'appelle par ton prénom. Elle vient de la part de ta maman qui a eu un accident et qui te demande d'aller la rejoindre à l'hôpital. La femme te propose de t'y amener.

Éléments de réponse

Tu dis «NON» et tu t'approches d'un groupe de personnes.

Il faut enrayer dans l'esprit de l'élève le cliché du « gros monsieur méchant ». Une agression sexuelle peut être commise par n'importe qui : une personne qui a l'air convenable et aimable et même une personne que l'on aime beaucoup et qui, en d'autres temps, est gentille à notre égard. Aussi, il faut rappeler à l'élève que les agresseurs sexuels utilisent toutes sortes de ruses pour parvenir à commettre ces gestes. Ici, la femme a utilisé deux ruses : l'appel par le prénom et l'urgence. En outre, cette situation démontre l'importance de ne pas être seul dans un endroit public (isolé des autres) et d'être le plus souvent possible près d'autres personnes. C'est une façon de se protéger des dangers. Inviter les élèves à discuter avec leurs parents d'une manière de procéder si une situation d'urgence se présentait.

Mise en situation 2

(Deux personnages)

Tu as un sympathique nouveau voisin. Au retour de l'école, il te dit que sa chatte a accouché et t'invite à venir voir les chatons.

Éléments de réponse

Tu dis : «NON, pas avant d'avoir eu la permission de mes parents.»

Il faut rappeler à l'élève que, avant d'accepter quoi que ce soit (activité qui semble vraiment intéressante, cadeau, argent, friandises) de quelqu'un, il faut d'abord avoir la permission de ses parents. C'est une façon simple d'assurer sa sécurité.

Mise en situation 3

(Trois personnages)

Un homme que tu aimes bien t'a demandé de toucher son pénis, et cela t'a fait peur. Tu en as parlé à un adulte qui ne t'a pas cru.

Éléments de réponse

Tu en parles à une autre personne puis à une autre et encore à une autre jusqu'à ce que l'une d'elles te croie.

La façon la plus efficace pour que cesse une agression sexuelle est d'en parler à un adulte de confiance. Malheureusement, pour toutes sortes de raisons, il se peut que la personne à qui l'élève se confie ne le croie pas. Il ne faut surtout pas se décourager si la personne n'écoute pas ou ne croit pas ce qui lui est raconté. L'élève doit en parler à quelqu'un d'autre jusqu'à ce qu'on le croie. C'est à ce moment-là qu'il pourra être aidé pour que cette situation cesse. Il faut rappeler à l'élève que la seule façon de se sentir mieux est d'en parler à une autre personne pour mettre fin à la situation.

5. Ces mises en situation sont tirées de l'ouvrage de Jocelyne ROBERT, *Te laisse pas faire! Les abus sexuels expliqués aux enfants*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2005, p. 75-82.

Mise en situation 4

(Deux personnages)

Tu te retrouves seul dans la ruelle avec ton vélo brisé. M. Tartempion, que tu rencontres parfois en allant au magasin, te propose de descendre avec ton vélo dans sa cave où il a tout ce qu'il faut pour le réparer.

Éléments de réponse

Tu dis «NON» sans hésiter. Tu te rappelles qu'il ne faut jamais entrer dans une maison sans l'accord de tes parents.

Même si une personne semble bien intentionnée, l'élève ne doit pas la suivre sans avoir demandé la permission à ses parents au préalable. L'élève peut aussi suggérer à M. Tartempion de l'attendre à l'extérieur pendant qu'il répare son vélo.

Mise en situation 5

(Deux personnages)

Tu rencontres un homme qui, sa mallette à la main, fait très sérieux. Il dit qu'il est médecin et qu'il se rend au secours d'une grand-mère malade. Il te demande de l'aider à trouver rapidement son adresse.

Éléments de réponse

Tu t'éloignes en disant: «NON, je ne peux pas vous aider. Demandez l'aide d'une grande personne!»

Cet homme a utilisé la ruse du coup de main (un adulte mal pris demande l'aide d'un enfant). Il est important que l'élève sache qu'un adulte mal pris doit demander à un autre adulte de lui venir en aide – pas à un enfant. L'aide qu'il peut lui apporter est d'aller chercher un autre adulte. C'est ce que l'élève ferait s'il voyait un adulte blessé. Rappeler à l'élève de se méfier des personnes inconnues, même si elles semblent correctes. Dans une situation comme celle-là, l'élève doit dire «NON», s'éloigner et aller prévenir un adulte de confiance.

Mise en situation 6

Lire la situation seulement. Vous ne pouvez pas interpréter cette situation, même en faisant semblant.

Ton père, ta tante ou ton gardien touche ton pénis, tes fesses ou ta vulve.

Éléments de réponse

Tu dis «NON! Tu n'as pas le droit de toucher à mon pénis, à mes fesses ou à ma vulve!» et tu en parles à un adulte.

Ce geste est inacceptable. Cependant, il existe deux situations où un adulte peut toucher les parties sexuelles d'un enfant : pour des soins de santé ou pour des soins d'hygiène. L'élève peut alors demander à une autre personne d'être présente si cela le rassure. Dans cette mise en situation, l'élève doit en parler pour que la situation ne se reproduise plus et pour se sentir bien. Il doit en parler même s'il trouve cela difficile parce qu'il a peur (ex. : peur des représailles, des menaces, de ne pas être cru, de ne plus pouvoir s'adonner à un sport ou à un loisir, ou que l'on s'en prenne à un être cher). Il doit en parler à un adulte responsable, à une personne en qui il a confiance. L'élève doit en parler jusqu'à ce qu'une personne le croie. Aussi, il se peut que la situation soit incertaine, que l'on ne sache pas vraiment si ce qui s'est passé est effectivement une agression sexuelle. En pareil cas, l'élève doit également parler de son doute à un adulte de confiance. Cette personne pourra l'aider à comprendre ce qui est réellement arrivé.

Mise en situation 7

(Deux personnages)

Au parc, tu croises quelqu'un qui te dit être blessé. Il dit avoir mal à la cheville et te demande de l'aider à se rendre à son auto en te tendant la main.

Éléments de réponse

En t'éloignant, tu dis «NON. Je vais dire à un adulte de venir vous aider.»

Dans cette situation, l'élève doit comprendre qu'un adulte qui a besoin d'aide doit s'adresser à un autre adulte, et non à un enfant. Par contre, le fait d'aller avertir un autre adulte de la situation est une façon sécuritaire pour l'élève de porter secours à cette personne.

Mise en situation 8

(Deux personnages ou plus)

Un adolescent te dit que tu pourras faire partie de sa bande si tu passes le test de te mettre tout nu ou toute nue devant eux. Il affirme que tous les autres l'ont fait et ont gardé le secret.

Éléments de réponse

Tu dis «NON», tu t'enfuis et tu en parles à une personne de confiance.

Rappeler à l'élève que les adolescents peuvent aussi commettre une agression sexuelle. Même si cela peut être intimidant parce que l'élève ne veut pas passer pour un bébé ou un peureux, il doit en parler à un adulte de confiance. Dire à l'élève que celui qui osera dénoncer cet adolescent (ou cette bande d'adolescents) permettra sans doute qu'une situation comme celle-là ne se reproduise plus. Dans cette situation, l'adolescent a utilisé la ruse du chantage. Cela peut certainement faire peur à un plus jeune, mais ce dernier doit refuser d'obéir, s'enfuir et le dire à un adulte responsable. Le fait aussi de dire à la victime que tout le monde a gardé le secret peut augmenter l'hésitation à dénoncer. Expliquer à l'élève que les personnes qui utilisent cette menace (dire de garder le secret) tentent de faire peur à la victime pour que cette dernière ne dénonce pas la situation. Cela pourrait être une autre occasion de parler des bons et des mauvais secrets.

Mise en situation 9

(Quatre personnages)

Un homme qui flâne au terrain de soccer vous parle de sexe, à tes amis et à toi.

Éléments de réponse

Tu t'en vas et tu invites tes copains à te suivre, car, même si cet homme ne demande rien, c'est louche!

Sans être une agression sexuelle, cette situation est inappropriée pour un jeune de 9 – ou 10 ans. Même si cet homme tient un discours d'«adulte» et que cela peut être intéressant (ou intrigant) de l'écouter, ses propos ne sont probablement pas adaptés pour l'élève. Cet homme inconnu ne doit pas discuter de sexualité avec des jeunes. C'est pour cette raison qu'il faut partir et aller le dire à une personne de confiance. Mentionner aux élèves que les adultes ont le devoir de les protéger. Dans ce cas-ci, protéger, c'est aussi aborder des sujets appropriés avec eux. Ici, il faut rappeler qu'une règle de sécurité a été respectée : ne pas se trouver seul dans un endroit public (être accompagné d'amis). C'est plus sécuritaire.

Mise en situation 10

(Deux personnages)

Quelqu'un que tu aimes bien te fait une grosse caresse qui te rend heureux.

Éléments de réponse

Tu es content, tu donnes un bisou si tu en as envie.

Voilà une mise en situation intéressante pour rappeler à l'élève qu'il a le droit d'aimer les câlins, les caresses, les bisous et toutes ces marques d'affection qui font tellement de bien. Il ne faut pas se méfier de tout le monde. Bien sûr, on doit demeurer vigilant et respecter des règles de sécurité pour éviter les dangers, mais l'élève peut avoir confiance en la majorité des personnes de son entourage. Tout est dans l'impression ressentie (« comment je me sens »). Lorsque la « petite » voix intérieure parle à l'élève et lui indique qu'il est en sécurité (il est bien, se sent heureux, etc.), alors il faut profiter de ces beaux moments. Si, au contraire, la « petite » voix intérieure indique à l'élève un danger (il se sent mal, a peur, est en colère, est triste, etc.), alors il doit dire « NON » et en parler à une personne de confiance pour que cela cesse.

Peu importe les circonstances d'une agression sexuelle, l'enfant n'est pas responsable. La réalité, c'est que cela peut arriver à n'importe qui : un enfant, un adolescent ou une personne adulte, quel que soit son âge. Mais la victime n'est jamais responsable⁶.

À l'attention de l'enseignant : Une victime d'agression sexuelle peut avoir plusieurs raisons de se taire : elle se reproche ce qui lui est arrivé ; elle craint d'être blâmée par les autres ; elle est ambivalente dans ses sentiments (par exemple, l'enfant aime la personne qui l'agresse, mais il n'aime pas les actes commis) ; elle s'inquiète des représailles de l'agresseur ou de la famille ; elle ne veut pas que cela se sache ; elle souhaite oublier cette expérience traumatisante ; ou elle se méfie de la police et du système judiciaire.

7.1.3 Phase d'intégration

(10 minutes)

1. Remettre aux élèves la feuille *Pacte de confiance* (*Outils : Les agressions sexuelles*, p. 1). Leur présenter l'activité qu'ils auront à faire à la maison avec leurs parents (ou un autre adulte avec qui ils ont des liens significatifs) et qui a pour objet de trouver trois personnes de leur entourage à qui ils pourraient se confier, d'obtenir leur numéro de téléphone et de leur faire signer la feuille.

NOTE : « se confier » signifie ici parler des moments heureux ainsi que des moments malheureux. Le message à retenir de cette activité est qu'il faut encourager les élèves à parler et à exprimer ce qu'ils ressentent. C'est une habileté de communication qui leur servira toute leur vie.

De plus, il n'est pas nécessaire que chaque élève ait trois signatures de personnes en qui il a confiance. Ce serait l'idéal, puisque chaque élève s'assurerait ainsi d'avoir toujours une personne disponible pour l'écouter, mais le but de l'activité est de trouver au moins une personne de confiance à qui l'élève pourrait se confier.

2. En classe, préparer les élèves à faire cette activité :
 - les amener à prendre le temps de réfléchir pour trouver trois personnes en qui ils peuvent avoir confiance (père, mère, beau-père, belle-mère, grands-parents, ami de la famille, enseignant, éducatrice au service de garde, etc.) ;
 - leur demander la raison de leur choix (parce que ces personnes les ont déjà écoutés ou aidés ; parce qu'elles les respectent et que les élèves se sentent bien avec elles, etc.)

6. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Les agressions sexuelles existent et marquent profondément : demandez de l'aide*. Dépliant. <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Public.versionfrancaise.pdf>, consulté le 23 mars 2015.

3. Une fois la feuille signée par trois personnes, inviter l'élève à l'accrocher dans sa chambre ou dans un endroit à sa vue, pour ne jamais oublier son pacte de confiance.

Pour encourager la réalisation de l'activité, faire éventuellement un retour en classe avec les élèves quelques jours plus tard. Leur poser les questions suivantes : ont-ils fait l'activité ? Est-ce que c'était agréable ?

Suggestion : Pour faciliter la réalisation de l'activité, vous pourriez aussi supprimer les leçons et les devoirs pendant quelques jours, question de donner le temps aux élèves de passer à l'action.

7.2 ACTIVITÉ 2: LETTRE À SIMON

Durée totale de l'activité : 95 minutes

Matériel nécessaire :

- Photocopier, pour chaque élève, le *Carnet d'écriture* (*Outils : Les agressions sexuelles*, p. 3) ;
- Au besoin, photocopier, pour chaque élève, la grille d'évaluation de la compétence *Écrire des textes variés* (voir l'[annexe J](#)) ;
- Afficher les règles de sécurité et les notes écrites après chacune des mises en situation de l'activité précédente.

7.2.1 Phase de préparation

(5 minutes)

1. Présenter aux élèves la dernière activité de la SAÉ qui consiste à écrire une lettre à Simon dans laquelle ils lui donnent des conseils sur ce qu'il doit faire.

7.2.2 Phase de réalisation

(75 minutes)

1. Distribuer un carnet d'écriture à chaque élève (*Outils : Les agressions sexuelles*, p. 3).
2. Demander aux élèves d'écrire d'abord un brouillon (au choix de l'enseignant) et de transcrire ensuite la version définitive de leur texte dans lequel ils donnent des conseils à Simon sur ce qu'il doit faire. Cette lettre servira à évaluer la compétence *Écrire des textes variés*.

NOTE : il est probable que les mises en situation présentées et qui traitent de risque d'agression sexuelle vont teinter le contenu des lettres des élèves lorsqu'ils imagineront le problème de Simon. Cependant, vous n'avez pas à pénaliser un élève qui nommerait une autre problématique. Rappelez-vous que les critères d'évaluation ciblés sont les suivants : *Adaptation à la situation d'écriture, Construction des phrases et ponctuation appropriées, Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale*. La lettre doit comporter des conseils pour régler le problème imaginé et au moins une règle de sécurité qui a été présentée en classe.

7.2.3 Phase d'intégration

(15 minutes)

1. Avec les élèves, une fois leur lettre terminée, revenir sur la mise en situation énoncée au début de la SAÉ et raconter ce qui est réellement arrivé à Simon :

La fin de semaine, lorsque Simon s'entraîne avec son équipe de soccer, il y a aussi une autre équipe d'adolescents qui s'entraînent en même temps. Un samedi, alors que tous les coéquipiers de Simon avaient déjà quitté le vestiaire après l'entraînement, Simon est resté seul avec les adolescents. L'un d'eux, nu, est venu parader devant lui en lui montrant clairement son pénis. Simon n'a pas aimé ça et il s'est dépêché de ramasser ses affaires pour s'en aller chez lui.

2. Animer la discussion suivante :

- *Les conseils que tu as donnés à Simon dans ta lettre auraient-ils pu être utiles pour cette situation ? Si oui, lesquels ?*
- *Que vas-tu faire avec ce que tu as appris dans ces activités ?*

Réponses possibles : être plus prudent, respecter les règles de sécurité, être à l'écoute des autres qui pourraient avoir vécu une situation désagréable, etc.

- *Comment te sens-tu à la suite de ces activités ?*

Les élèves peuvent choisir de répondre à cette question intérieurement. Ceux qui se sentent bien n'hésiteront pas à répondre spontanément. Cependant, pour certains élèves, ces activités leur rappelleront peut-être une situation désagréable ou provoqueront de l'anxiété, de la méfiance. C'est pourquoi il faut être vigilant et à l'écoute (ainsi que l'intervenant présent en classe, si tel est le cas) pendant et après les activités et rappeler aux élèves la règle suivante : *Je parle à un adulte en qui j'ai confiance des situations qui me rendent triste, me dérangent ou me font mal.*



8. ACTIVITÉS (OCCASIONS) DE PROLONGEMENT

Pour que les activités d'éducation à la sexualité soient efficaces ou prometteuses, elles auraient avantage à être tirées des occasions de la vie courante (ex. : événement qui s'est produit dans la cour de récréation, jeux, enseignante ou une maman enceinte ou encore qui vient d'accoucher). Aussi, ces activités gagneraient à être fréquentes et préventives et non réalisées uniquement à quelques occasions, par exemple à la suite d'un incident.

« l'éducation sur la prévention de l'agression sexuelle doit se faire dans un contexte plus global d'éducation à la sexualité. De cette façon, l'élève comprendra que la sexualité fait partie intégrante de sa personne malgré la possibilité d'événements malheureux »⁷.

8.1 PISTES POUR ALLER PLUS LOIN

- Activités ayant pour objet d'autres formes de violence (physique, verbale, psychologique) et en rapport avec la loi pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation à l'école ;
- Activités ayant pour objet les rôles et les stéréotypes sexuels (par exemple, la SAÉ sur [La consommation](#) pour les élèves de 4^e année, tirée du projet Mosaïk).

7. DESAULNIERS, M.P. *Faire l'éducation sexuelle à l'école*, Montréal, Éditions Nouvelles, 1995.



9. CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES ÉLÈVES⁸

Les conseils qui suivent serviront à vous outiller afin que vous soyez en mesure de répondre à un élève qui, dans le contexte de cette SAÉ ou à un autre moment, vous posera des questions sur la sexualité.

1. Essayer de bien comprendre la signification de la question que les élèves posent. Il est important de connaître leurs théories personnelles avant de leur donner de nouvelles explications pour lesquelles ils n'auraient aucun intérêt. Penser ensuite à la meilleure réponse que l'on peut faire, en fonction du degré de maturité de l'élève, et sans déformer la réalité.
2. Éviter d'en dire plus aux élèves que ce qu'ils veulent savoir. Ceux-ci ont besoin de temps pour assimiler certaines informations.
3. Se familiariser avec l'idée de parler de sexualité aux élèves : certains enseignants ont peur de développer prématurément chez les élèves une forme de curiosité ou des préoccupations sexuelles et de les encourager ainsi à des expériences précoces. Il ne faut pas oublier que la sexualité existe, même quand on n'en parle pas, et que les élèves sont exposés à toutes sortes d'informations sexuelles par l'intermédiaire de leurs amis, de la télévision, d'Internet. Des études ont démontré que les élèves qui ont suivi des cours d'éducation sexuelle expriment mieux leurs sentiments et font preuve de plus de maturité que les autres dans le choix de leur partenaire conjugal.
4. Se familiariser avec les termes propres à la désignation des organes génitaux et les employer quand on parle aux élèves. À moins que l'enseignant ne soit gêné lui-même, les élèves ne seront pas plus embarrassés de parler de vagin que d'épaules. De plus, lorsqu'ils apprennent dès leur plus jeune âge à employer les vrais mots, ils se donnent du pouvoir sur leur corps. Par exemple, un enfant qui dit : « Mon oncle me touche à la mauvaise place » est moins précis que « Mon oncle a touché à mon pénis ». La plupart des gens réagiront probablement plus rapidement à cette dernière phrase qu'à la première.
5. Employer des termes qui s'appliquent aux êtres humains.
6. Se rappeler que, si certains élèves ne posent pas directement de questions, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne s'interrogent pas.
7. À noter que même des enseignants qui encouragent la curiosité des élèves peuvent être embarrassés dans certaines situations. La réaction des enseignants est très importante. Le non-verbal représente 93 % du processus de compréhension du langage : 38 % tient à la tonalité de la voix (intonation, volume, rythme, etc.) et 55 %, à la physiologie (postures, gestes, respiration, etc.). Se demander ce que l'on veut que les élèves retiennent de la séance d'éducation à la sexualité.
8. Éviter de vouloir donner à tout prix la « bonne » explication. Il convient plutôt de faire comprendre aux élèves que l'on est prêt à discuter avec eux de ce qui les intéresse.

8. Tiré de LESSARD, S. *Pour l'amour des enfants... La découverte de la sexualité et ses mystères*, Hull, Éditions Sexprime, 2001, 105 p.



10. DESCRIPTIF DES OUTILS DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION

10.1 PACTE DE CONFIANCE

Outils : *Les agressions sexuelles*, p. 1

10.2 CARNET D'ÉCRITURE

Outils : *Les agressions sexuelles*, p. 3



11. RÉFÉRENCES UTILES

LIVRES POUR LES ÉLÈVES

GERVAIS, Jean. *L'étrange voisin de Dominique*, Montréal, Boréal jeunesse, 1988, 48 p.

TIBO, Gilles. *La petite fille qui ne souriait plus*, Montréal, Soulières Éditeur, 2001, 50 p.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE ET D'ACTIVITÉS POUR LES ENSEIGNANTS

BERNIER-RIOPEL, Caroline, et Bernard OUELLET. *Faire l'éducation à la sexualité à l'école primaire*, Montréal, Éditions Québecor, 2011, 255 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation*, Gouvernement du Québec, 2003, 56 p.

ROBERT, Jocelyne. *Te laisse pas faire! Les abus sexuels expliqués aux enfants*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2005, 107 p.⁹

SITES WEB

Centre canadien de protection de l'enfance : www.enfantsavertis.ca

Centre d'expertise Marie-Vincent : www.ceasmv.ca

Direction de santé publique de Montréal : www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/jeunes/thematiques/sexoclic/soutiller.html

Gouvernement du Canada : www.agressionsexuelle.gouv.qc.ca

9. Certaines sections de cet ouvrage s'adressent aux enfants.



ANNEXES



ANNEXE A

JE DOIS TOUJOURS DIRE OÙ JE ME TROUVE À MES PARENTS





ANNEXE B

JE SUIS CAPABLE DE COMPOSER LE 911



**JE REFUSE DE MONTER DANS L'AUTOMOBILE DE QUELQU'UN
SANS EN AVOIR LA PERMISSION**



LORSQUE JE SUIS SEUL, J'ÉVITE LES RACCOURCIS, LES BOISÉS OU LES CHAMPS





ANNEXE E

SI JE SUIS SEUL, JE M'ÉLOIGNE D'UNE PERSONNE INCONNUE





ANNEXE F

**JE REFUSE LES CADEAUX ET LES FRIANDISES QU'ON M'OFFRE SANS EN AVOIR
EU LA PERMISSION DE MES PARENTS**



**JE ME FAIS ACCOMPAGNER PAR QUELQU'UN DE CONFIANCE LORSQUE
JE FAIS DU PORTE-À-PORTE**



JE DIS NON AUX TOUCHERS OU AUX CARESSES QUI ME DÉRANGENT





ANNEXE I

**JE PARLE À UN ADULTE EN QUI J'AI CONFIANCE DES SITUATIONS
QUI ME RENDENT TRISTE, ME DÉRANGENT OU ME FONT MAL**





ANNEXE J

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE

ÉCRIRE DES TEXTES VARIÉS

CARACTÉRISTIQUES DU TEXTE

CRITÈRES	TRÈS SATISFAISANT A	SATISFAISANT B	ACCEPTABLE C	PEU SATISFAISANT D	INSATISFAISANT E
Adaptation à la situation d'écriture 20 %	Les idées, très bien développées, respectent particulièrement bien le projet d'écriture.	Les idées, bien développées, respectent le projet d'écriture.	Les idées, peu développées, respectent les principales exigences du projet d'écriture.	Il manque un élément important pour que le projet d'écriture soit respecté. OU Plusieurs idées sont imprécises ou superflues.	Les idées ont peu ou pas de liens avec le projet d'écriture.
Cohérence du texte 20 %	Les idées sont présentées dans un ordre logique. Des liens appropriés sont assez souvent établis entre les phrases. Le texte est divisé en paragraphes qui correspondent assez bien aux différentes parties.	En général, les idées sont présentées dans un ordre logique. Quelques liens appropriés sont établis entre les phrases. Le texte est divisé en paragraphes qui correspondent un peu aux différentes parties.	Les idées, présentées la plupart du temps selon un ordre logique, sont à certains moments décousues. Le texte comprend un ou plusieurs paragraphes.	Les idées sont assez souvent décousues, malgré la présence d'une certaine organisation.	Les idées sont décousues.
Utilisation d'un vocabulaire approprié 20 %	Les expressions et les mots sont souvent précis et variés.	Les expressions et les mots sont corrects. À l'occasion, les termes utilisés sont précis et variés.	Les expressions et les mots sont corrects.	Les expressions et les mots sont parfois imprécis et souvent répétés.	Les expressions et les mots sont souvent imprécis ou relèvent de la langue familière.

CRITÈRES	TRÈS SATISFAISANT A	SATISFAISANT B	ACCEPTABLE C	PEU SATISFAISANT D	INSATISFAISANT E
Construction des phrases et ponctuation appropriées 20 %	En général, les phrases sont bien structurées et bien ponctuées, malgré la présence de maladroites dans les phrases élaborées.	Les phrases sont souvent bien structurées et bien ponctuées, malgré la présence de maladroites dans les phrases élaborées. Quelques phrases élaborées sont mal structurées ou mal ponctuées.	Les phrases simples sont bien structurées. Elles sont généralement délimitées par la majuscule et le point. Certaines phrases élaborées sont bien structurées et bien ponctuées.	Plusieurs phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.	La plupart des phrases sont mal structurées ou mal ponctuées.
Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale 20 %	Le texte présente moins de 4 % d'erreurs.	Le texte présente de 4 % à 7 % d'erreurs.	Le texte présente de 8 % à 10 % d'erreurs.	Le texte présente de 11 % à 14 % d'erreurs.	Le texte présente plus de 14 % d'erreurs.

Source : QUÉBEC, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.



ANNEXE K

MODÈLE DE LETTRE AUX PARENTS

Le _____ 20__

Objet : Éducation à la sexualité – Situation d'apprentissage et d'évaluation

Madame,
Monsieur,

Durant les prochaines semaines, nous aborderons en classe le thème de la prévention de l'agression sexuelle. Ce thème s'inscrit dans une approche de saines habitudes de vie, plus particulièrement dans une démarche globale d'éducation à la sexualité.

Préalablement aux activités de prévention de l'agression sexuelle, votre enfant a participé à des activités sur le corps humain ainsi que sur les rôles et les stéréotypes sexuels.

Les activités développées dans le contexte de ce thème ont pour objet de réduire la vulnérabilité des enfants devant l'agression sexuelle. Les règles de sécurité et les actions à faire dans des situations à risque seront abordées. Elles tiendront compte de l'âge des enfants, et je serai appuyé[e] par un intervenant du centre intégré de santé et de services sociaux, du centre intégré universitaire de santé et de services sociaux, d'un organisme communautaire ou d'un intervenant des services complémentaires de l'école.

Il se peut que vous ayez à répondre aux questions de votre enfant. À cet effet, vous trouverez ci-joint *Le Bulletin Mosaik n° 5 : Prévention de l'agression sexuelle* qui vous informe et vous propose des façons d'aborder le sujet avec lui. Vous serez toujours les premiers éducateurs de votre enfant, et la relation privilégiée que vous entretenez avec lui fait de vous les meilleures personnes pour aborder ce sujet.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions particulières entourant ce thème. C'est avec plaisir que j'y répondrai.

(signature de l'enseignant)

Nom de l'enseignant
Numéro de téléphone



Prévention de l'agression sexuelle

8-9 ans

Saviez-vous que ?

- Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage (Gouvernement du Québec, 2001).
- L'agresseur est souvent quelqu'un que l'enfant connaît bien (ami, voisin, parent) et dont il ne se méfie pas. Dans de plus rares cas, l'agresseur est un inconnu.
- Tout enfant, garçon ou fille, peu importe son milieu social, peut être victime d'agression sexuelle.
- L'agression sexuelle amène des conséquences négatives pour la victime et pour sa famille.
- Seulement 30 % des enfants victimes d'agression sexuelle en parlent avant l'âge adulte. Il est difficile pour l'enfant d'en parler, et ce, surtout lorsque l'agresseur est une personne qu'il connaît.
- Une fille sur trois et un garçon sur six subiront une agression sexuelle durant leur enfance.
- Vous êtes la meilleure personne pour lui en parler.

QUOI FAIRE EN TANT QUE PARENT ?



Expliquez à votre enfant ce qu'est une agression sexuelle

Qu'est-ce qu'une agression sexuelle ?

C'est quand une personne force quelqu'un à regarder ou à toucher ses parties sexuelles, ou qu'elle regarde ou touche les parties sexuelles d'une autre personne. Cela rend mal à l'aise. Par exemple : une personne touche le pénis ou la vulve d'un enfant ou lui demande de toucher ses parties intimes ; une personne montre ses organes génitaux, etc.

Qui sont les agresseurs ?

La plupart du temps, l'agression sexuelle est commise par une personne que l'enfant connaît bien et qui, le plus souvent, est gentille et aimée de lui. Elle peut aussi être commise par une personne inconnue et qui a l'intention de faire du mal à un enfant. Les agresseurs peuvent être des hommes ou des femmes, des adultes ou des adolescents.

Où peut se produire une agression sexuelle ?

Une agression sexuelle peut être commise à différents endroits : dans des lieux publics (parc, école, aréna, etc.), dans la rue, sur Internet, mais le plus souvent, cela peut se passer dans sa propre maison ou dans la maison d'une autre personne.

Quelles sont les ruses des agresseurs ?

Les agresseurs sexuels, qu'ils soient connus ou non de l'enfant, utilisent toutes sortes de ruses pour parvenir à commettre ces gestes : faire croire à l'enfant qu'il est spécial, l'appeler par son nom, lui offrir des cadeaux, lui demander de l'aide, faire du chantage, des menaces, etc.

Encouragez votre enfant à parler à un adulte de confiance de toute situation d'agression qu'il peut vivre ou dont il peut être témoin

Ce qu'il doit retenir, c'est que lorsque sa petite « voix intérieure » lui indique un danger (ex. : il se sent mal, il a peur, il est en colère, il est triste, il est mal à l'aise), il doit en parler à une personne de confiance pour que cela cesse. Il doit en parler même s'il a promis de garder le secret et même s'il a peur (ex. : peur des menaces, de ne pas être cru ou peur que l'on s'en prenne à un être cher). Les adultes sont là pour protéger les enfants.

Aidez votre enfant à identifier des adultes de confiance

Ensemble, identifiez des adultes à qui il peut se confier et en qui vous avez vous-même confiance :

- lorsque vous n'êtes pas là ;
- lorsqu'il est seul à la maison ;
- lorsqu'il est à l'école, etc.

Placez une liste des coordonnées de ces personnes à un endroit à portée de la main de l'enfant.



Astuces

Rassurez votre enfant : il ne doit pas se méfier de tout le monde. Au contraire, il peut avoir confiance en beaucoup d'adultes. D'ailleurs, ce ne sont pas tous les enfants qui seront victimes d'une agression sexuelle. Il doit toutefois rester vigilant et il doit respecter des règles de sécurité pour éviter les dangers.

Valorisez ses forces, permettez-lui d'exprimer ses émotions, encouragez-le à se faire confiance et à se fier à sa petite « voix intérieure » (son système d'alarme). Il sera ainsi plus facile pour lui de réagir face à une possible situation d'agression sexuelle et de se confier à vous lorsqu'il rencontrera des difficultés.

Soyez attentif à des changements soudains et inhabituels dans le comportement de votre enfant. Ceux-ci peuvent être l'indice que quelque chose ne va pas. C'est votre rôle d'adulte de vérifier ce qui se passe et de lui offrir votre aide.

QU'EST-CE QUI PEUT VOUS AIDER ?

Livre pour les parents

ROBERT, Jocelyne. *Parlez-leur d'amour et de sexualité*, Les Éditions de l'Homme, 1999.

Livres pour les enfants et leurs parents

GERVAIS, Jean. *L'étrange voisin de Dominique*, Boréal Jeunesse, 1988.

ROBERT, Jocelyne. *Te laisse pas faire ! Les abus sexuels expliqués aux enfants*, Les Éditions de l'Homme, 2000.

TIBO, Gilles. *La petite fille qui ne souriait plus*, Soulières Éditeur, 2001.

Sites Web

www.agressionsexuelle.gouv.qc.ca

www.enfantsavertis.ca

Vous avez besoin d'une ressource professionnelle ?

Vous pouvez appeler le service Info-Santé 811 ou la Direction de la protection de la jeunesse de votre région.



MISES EN SITUATION À DÉCOUPER POUR L'ACTIVITÉ 1

Mise en situation 1

(Deux personnages)

Au parc, une femme t'appelle par ton prénom. Elle vient de la part de ta maman qui a eu un accident et qui te demande d'aller la rejoindre à l'hôpital. La femme te propose de t'y amener.



Mise en situation 2

(Deux personnages)

Tu as un sympathique nouveau voisin. Au retour de l'école, il te dit que sa chatte a accouché et t'invite à venir voir les chatons.



Mise en situation 3

(Trois personnages)

Un homme que tu aimes bien t'a demandé de toucher son pénis, et cela t'a fait peur. Tu en as parlé à un adulte qui ne t'a pas cru.



Mise en situation 4

(Deux personnages)

Tu te retrouves seul dans la ruelle avec ton vélo brisé. M. Tartempion, que tu rencontres parfois en allant au magasin, te propose de descendre avec ton vélo dans sa cave où il a tout ce qu'il faut pour le réparer.



Mise en situation 5

(Deux personnages)

Tu rencontres un homme qui, sa mallette à la main, fait très sérieux. Il dit qu'il est médecin et qu'il se rend au secours d'une grand-mère malade. Il te demande de l'aider à trouver rapidement son adresse.



Mise en situation 6

Lire la situation seulement. Vous ne pouvez pas interpréter cette situation, même en faisant semblant.

Ton père, ta tante ou ton gardien touche ton pénis, tes fesses ou ta vulve.

**Mise en situation 7**

(Deux personnages)

Au parc, tu croises quelqu'un qui te dit être blessé. Il dit avoir mal à la cheville et te demande de l'aider à se rendre à son auto en te tendant la main.

**Mise en situation 8**

(Deux personnages ou plus)

Un adolescent te dit que tu pourras faire partie de sa bande si tu passes le test de te mettre tout nu ou toute nue devant eux. Il affirme que tous les autres l'ont fait et ont gardé le secret.

**Mise en situation 9**

(Quatre personnages)

Un homme qui flâne au terrain de soccer vous parle de sexe, à tes amis et à toi.

**Mise en situation 10**

(Deux personnages)

Quelqu'un que tu aimes bien te fait une grosse caresse qui te rend heureux.





PROCÉDURE DE SIGNALEMENT AU DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE¹⁰

Comment agir si un élève vous fait des confidences ?

Intervenir en prévention de l'agression sexuelle peut entraîner le fait que certains élèves reconnaissent des situations qu'ils ont vécues ou qu'ils vivent actuellement. Selon le sentiment de confiance qu'ils auront développé avec leur enseignant ou un autre intervenant de l'école, il se peut qu'ils lui révèlent certaines choses.

Au regard de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), **toute personne a la responsabilité d'écouter l'enfant (dans ce cas-ci l'élève)**. Cependant, une ligne de conduite a été tracée afin que les adultes recevant des confidences ne viennent pas biaiser les déclarations de l'élève et nuire au travail judiciaire par la suite.

Il importe donc d'adopter les comportements suivants :

- Demeurez calme devant l'élève ;
- Écoutez l'élève ouvertement et évitez de le juger ;
- Soyez rassurant pour l'élève ;
- Dites à l'élève qu'il a pris la bonne décision en vous parlant de ses difficultés ;
- Exprimez à l'élève que vous le croyez ;
- Évitez de promettre à l'élève que vous garderez pour vous ce qu'il vous a raconté et dites-lui pourquoi ;
- Laissez l'élève parler librement, particulièrement dans les situations d'abus sexuels et d'abus physiques. Des questions suggestives pourraient l'influencer et ainsi nuire à l'intervention du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) ;
- Notez dès que possible les paroles de l'élève.

Qu'est-ce qu'un signalement au DPJ ?

Faire un signalement signifie communiquer avec le DPJ pour lui faire part d'une situation que vous considérez comme inquiétante compte tenu des confidences de l'élève, des attitudes et des comportements manifestés par celui-ci ou par ses parents, et qui vous font croire que cet élève est en danger ou que son développement est compromis.

Quand devez-vous faire un signalement ?

Pour effectuer un signalement au DPJ, **il n'est pas nécessaire d'avoir la certitude absolue** qu'un élève a besoin de protection. Lorsque vos propres observations ou les propos et les confidences de l'élève vous donnent des **motifs raisonnables** de croire que sa sécurité ou son développement est ou peut être compromis, vous devez signaler, **sans délai**, la situation au DPJ, selon les obligations de la LPJ.

10. Le texte de cette annexe a été adapté du guide suivant : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant – Quand et comment signaler ?*, [En ligne], MSSS, 2008. [publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-838-01F.pdf] (23 mars 2015)

Il se peut que vous ayez des inquiétudes pour un élève, mais que vous ne soyez pas certain de devoir ou non faire un signalement. Dans un tel cas, vous pouvez communiquer avec le DPJ qui répondra à vos questions et vous guidera dans les démarches à entreprendre. Pour rompre le silence, tant celui de l'élève que celui de son milieu, faire un signalement constitue un élément clé du système de protection. Alors, **en cas de doute, mieux vaut communiquer avec le DPJ que de ne rien faire.**

Quelques indices peuvent vous guider dans le signalement de la situation d'un élève. À noter qu'un seul indice peut justifier un signalement. Toutefois, dans la plupart des cas, c'est un ensemble d'indices qui permettent de croire que la sécurité ou le développement de l'élève est ou peut être compromis.

Voici ces indices :

- l'élève dit que des gestes sexuels ont été commis à son endroit ;
- l'élève dit avoir des douleurs aux organes génitaux ;
- l'élève adopte un comportement sexuel précoce ;
- l'élève a des connaissances non appropriées pour son âge sur des comportements sexuels ;
- l'élève évoque des expériences pornographiques ;
- l'élève a peur de retourner à la maison : il préfère demeurer à l'école ou au milieu de garde ;
- l'élève dit que son parent ne respecte pas son intimité personnelle ;
- l'élève refuse de se soumettre à un examen médical ;
- l'élève craint un adulte en particulier ;
- l'élève manifeste des changements brusques de comportement par rapport à ce que l'on connaît déjà de lui (ex. : baisse subite du rendement scolaire, perte de l'appétit) ;
- l'élève présente des problèmes d'incontinence, de maux de ventre, de vomissements fréquents, de cauchemars, d'insomnie ;
- l'élève possède des objets ou de l'argent dont on ignore la provenance ;
- un adulte démontre un intérêt inhabituel à l'endroit de l'élève.

Les abus sexuels ne doivent pas obligatoirement être récents pour être signalés au DPJ. Celui-ci évaluera si leurs conséquences sont actuelles et compromettent la sécurité ou le développement de l'élève. Par ailleurs, toutes les situations d'abus sexuel doivent être signalées au DPJ, peu importe l'auteur des abus et les moyens pris par les parents.

Comment faire un signalement ?

Vous pouvez, **7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**, faire un signalement au DPJ par téléphone ou par écrit. Les coordonnées du DPJ de votre région se trouvent dans l'annuaire du téléphone ; vous pouvez aussi les obtenir auprès de votre direction d'école.

Au moment d'un signalement, on vous demandera des renseignements. Votre collaboration sera alors des plus précieuses :

- On vous demandera votre nom et vos coordonnées en tant que signalant. Ces renseignements demeureront confidentiels et ne pourront être dévoilés. Bien qu'un signalement puisse être anonyme, connaître l'identité de la personne qui signale une situation facilite la tâche du DPJ à l'occasion de l'évaluation et lui permet, par exemple, d'obtenir de l'information additionnelle sur la situation de l'élève ;
- On vous demandera de transmettre tous les renseignements que vous connaissez et qui permettent d'identifier l'élève ;
- On vous demandera de transmettre les renseignements que vous connaissez sur la situation vécue par l'élève qui vous portent à croire que sa sécurité ou son développement est ou peut être compromis.



ANNEXE O

AGRESSION SEXUELLE : QUELQUES FAITS

En 2012, au Québec, 5 273 infractions sexuelles ont été enregistrées par les corps policiers. De ce nombre, 3 227 étaient perpétrées sur des personnes d'âge mineur. Ces infractions regroupent les agressions sexuelles et les cas de violence sexuelle envers les moins de 18 ans : les contacts sexuels ou l'incitation à des contacts sexuels avec un enfant de moins de 16 ans, l'exploitation sexuelle d'un jeune de 16 ou 17 ans, l'inceste, les relations sexuelles anales non consentantes ou entre personnes de moins de 18 ans, la bestialité ; depuis 2008, elles englobent aussi la corruption d'enfants, le leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur et le voyeurisme. Les infractions sexuelles ayant fait l'objet d'un signalement étaient principalement des agressions sexuelles. Les victimes sont majoritairement mineures (63 %) et surtout de sexe féminin (49 %). Les agresseurs sont presque exclusivement de sexe masculin (97 %) et très majoritairement connus des victimes (85 %). Chez les victimes mineures, 26 % des infractions sexuelles ont été signalées sans délai, tandis que 26 % l'ont été plus d'un an après l'infraction.¹¹

11. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013) *Infractions sexuelles au Québec : Faits saillants 2012*, 17 p.

